



Johanne Poirier-Ledoux : 450-689-2735

Session automne 2020

GUIDE DE PRÉVENTION DE LA COVID-19

Version à jour : 21 septembre 2020

La COVID-19, qualifiée de pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a poussé toutes les organisations, notamment les chœurs de chant, à revoir leurs pratiques, à se restructurer et à mettre en place des mesures sanitaires importantes afin de poursuivre leurs activités tout en limitant la propagation du virus.

Dans ce guide, vous trouverez les mesures prises par Musicanto pour assurer la reprise de ses activités en toute sécurité. Il est possible que ces différentes mesures soient modifiées, selon les circonstances.

Bienfaits du chant choral

Chanter :

- ♪ améliore la respiration;
- ♪ élimine le stress;
- ♪ donne confiance en soi;
- ♪ améliore la posture;
- ♪ fait travailler la mémoire;
- ♪ développe la créativité;
- ♪ améliore la communication et l'écoute;
- ♪ constitue une activité sociale enrichissante;
- ♪ favorise la santé du corps et de l'esprit!

Mesures d'hygiène et de sécurité

Responsabilités de Musicanto

Musicanto s'engage à mettre en place les mesures sanitaires nécessaires recommandées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à suivre les règles émises par l'Alliance chorale du Québec.

Les voici :

- Une désinfection des espaces communs et du matériel pouvant être une source de contamination sera effectuée;
- Le local sera aménagé de façon à ce qu'il y ait au moins 1,5 mètre entre chaque choriste et au moins 2 mètres entre la directrice et les choristes;
- Un courriel sera envoyé avant chaque pratique pour connaître l'état de santé des choristes et des membres de l'équipe;
- Un thermomètre sans contact sera utilisé avant chaque pratique pour prendre la température de chaque choriste et de chaque membre de l'équipe;
- Pendant la pratique, une fois rendus à la place qui leur est assignée, les choristes pourront retirer leur couvre-visage. En toutes autres circonstances, le port du couvre-visage sera obligatoire;
- L'abreuvoir dans la salle de pratique ne pourra plus être utilisé;

- Sur les lieux de pratique, s'il est impossible de se laver les mains avec de l'eau et du savon, un gel à base d'alcool (60 % minimum) devra être utilisé;
- La gestion de l'arrivée et du départ des choristes sera assurée par l'équipe de Musicanto. Les détails seront transmis à la rencontre avec les parents intéressés à inscrire leur enfant.

Responsabilités des parents

Avant chaque pratique, les parents devront s'assurer que la réglementation suivante est respectée :

1. L'enfant ne doit pas se présenter à la pratique s'il vit avec une personne qui souffre des symptômes de la COVID-19 ou qui est en attente des résultats d'un test de dépistage.
2. L'enfant ne doit pas se présenter à la pratique si, dans les 14 derniers jours, celui-ci ou une personne vivant sous le même toit a voyagé à l'extérieur du Canada. À leur retour, cette restriction s'applique pendant 14 jours.
3. L'enfant ne doit pas se présenter à la pratique s'il souffre d'un des symptômes suivants :

Fièvre, toux, essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge, perte de goût et d'odorat, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées, vomissements, congestion ou écoulement nasal, diarrhée, maux de ventre ou nausées.
4. Les parents doivent nous confirmer par courriel ou texto, avant midi le jour de la pratique, que leur enfant n'a aucun symptôme. Si nous n'avons pas reçu cette confirmation, il ne pourra pas assister à la pratique.

Responsabilités des choristes

- Avoir leur propre matériel (cartable, crayons, gomme à effacer, petite collation nutritive, bouteille d'eau) afin d'éviter de partager quoi que ce soit.
- Avoir leur propre gel désinfectant et leurs lingettes désinfectantes.
- Avoir leur couvre-visage (au moins double épaisseur).

(Le contenu de ce texte est largement inspiré du document « Guide – Pratiquer en toute sécurité » de l'Alliance chorale du Québec).

Conclusion

Musicanto appliquera avec rigueur les mesures sanitaires recommandées par l'Institut national de santé publique du Québec.

La collaboration de toutes et de tous est primordiale afin de pouvoir poursuivre nos activités en toute sécurité!

Merci.